



ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST

Affiliée à la Fédération Française des I.M.C. Reconnue d'utilité publique
SIRET : 313 872 897 000 84 – APE : 7010Z

65 rue Edmond Rostand – 51100 REIMS

Tel: 03 26 50 65 70 – Fax: 03 26 50 65 89

Mail : president-aimc@imc-ne.org

Bonjour à tous,

Lors de mes vœux associatifs, je vous écrivais le 1^{er} janvier dernier ...

Que sera 2020 ?

Nous vivons dans un monde d'incertitude.

Il faut être souple, imaginatif et pragmatique.

Je ne pensais pas à l'incertitude sanitaire qui nous a collectivement imposé – les établissements et services ont été au premier rang – de faire preuve de souplesse, d'imagination et de pragmatisme.

L'engagement de chacun a permis de faire face à la pandémie COVID sans drame humain et je tiens à remercier au nom du Conseil d'Administration la Direction Générale, les Directions d'établissements et services et leurs équipes pour leur mobilisation sans faille.

Dans ce contexte, certaines actions et projets ont dû être suspendus ou reportés, mais 2020 est loin d'avoir été une année blanche et 2021 devrait permettre de voir l'aboutissement de ceux-ci.

Côté immobilier tout d'abord,

Nous poursuivrons en 2021 le programme de remise à neuf de nos établissements les plus anciens.

Après le Foyer Jean Thibierge dont les travaux devraient se terminer cette année, nous allons engager dans le premier semestre la réhabilitation/extension du Foyer La Baraudelle, avec un dossier technique et financier solide et l'objectif de faire travailler les entreprises locales chaque fois que cela sera possible.

Il en est de même pour l'IEPm de Bazeilles dont les travaux de rénovation commenceront dans les semaines qui viennent, là aussi avec des entreprises ardennaises.

Les travaux de l'ESAT de Rethel entrent, nous l'espérons, dans leur dernière ligne droite après des travaux imprévus qui auront retardé le chantier de plus d'un an.

Pour apporter une solution définitive aux problèmes de chauffage de la MAS, un audit technique est en cours pour préciser le coût des travaux que nous inscrirons au futur CPOM en vue de leur réalisation. Nous en connaissons les résultats dans le courant du premier trimestre.

Nous devrions cette année boucler le dossier de réhabilitation/extension du CRM. Un travail important a été fait sur l'organisation architecturale et les plans de l'établissement. Il faut maintenant les finaliser et affiner et monter le dossier financier avec un objectif de démarrage des travaux en 2022.

Le GEM La Coulée Douce devrait, lui, entrer dans des locaux loués et mis à sa disposition par l'Association, dès janvier, rue Ernest Renan à Reims. Ces locaux permettront de stabiliser son activité partagée entre plusieurs sites.

Le Siège réaménagé partiellement il y a quelques années verra la fin de ses travaux avec le transfert des archives vers les locaux de la régie et la création de plusieurs bureaux dans l'espace libéré. Les salles de réunion seront maintenues et l'espace de travail sera beaucoup plus fonctionnel, tant pour le personnel du Siège que pour l'Association.

Enfin, nous ne désespérons pas, après des années de vaines négociations avec le Foyer Rémois, d'obtenir des locaux Place Jean Moulin pour le Centre de Soins du Chemin Vert. Cette délocalisation entraînera des coûts de travaux importants, mais ceux-ci sont indispensables pour que l'activité du SSIAD et du CSI puisse se développer dans de bonnes conditions.

Côté offre de services,

L'année 2021 verra la poursuite de la montée en charge de l'antenne du CAMSP, de la PCO et du dispositif ambulatoire rémois SARAH mis en place fin 2020 sous la responsabilité d'Agathe Manceaux.

La réunion dans une même entité de gestion d'ULIS, du SAMSAH et du SAVS doit nous permettre d'apporter une réponse mieux coordonnée aux personnes que nous accompagnons. Le maintien à domicile des personnes handicapées est un axe important de la politique du gouvernement auquel SARAH a vocation à répondre.

Nous attendons la réponse du Conseil Départemental des Ardennes pour notre réponse à l'appel à projet pour la création d'un Foyer de Vie à Sedan. Ce dossier a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie, c'est un excellent dossier et j'espère vivement qu'il sera retenu... mais ça ne dépend pas de nous.

Nous attendons également la réponse de l'ARS sur le dossier article 51 déposé dans le cadre du SAMSAH pour améliorer l'entrée/sortie des personnes handicapées hospitalisées.

Nous constatons une croissance importante du nombre d'enfants accompagnés par le CAMSP. L'offre nouvelle de 50 places ouverte à Châlons-en-Champagne, immédiatement absorbée par la demande locale et celle de Sainte-Menehould n'a rien réglé. Nous avons donc saisi en septembre l'Espace de Réflexion Ethique Grand Est pour nous accompagner dans une réflexion éthique préalable à la mise en place de dispositions permettant de garantir la qualité nos réponses et de nous rapprocher d'un fonctionnement plus conforme à notre agrément.

Cette réflexion se poursuivra en 2021 et sera intégrée aux travaux de l'équipe du CAMSP.

Une approche plus centrée sur le projet de vie de nos résidents, l'autodétermination, continuera en 2021 à être développée au sein de l'Association, au CRM, à La Baraudelle et désormais à la MAS. Après avoir obtenu en 2018 le label droit des usagers délivré par la CRSA, puis en 2019 la reconnaissance de la CPAM, la qualité du travail de l'Association, à travers ses établissements, a été une nouvelle fois saluée en 2020 par un Label de la CRSA. C'est ainsi près de 100 000 euros qui auront été reçus pour ce travail soutenu par l'ARS, qui va s'ouvrir désormais à des établissements d'autres associations.

Le Siège, prestataire de services auprès des établissements, continuera lui à développer l'usage de nouveaux outils avec un objectif d'optimisation et de rationalisation de ses missions. Après une centralisation de la gestion de la trésorerie en 2020, 2021 sera l'année de la sécurisation des réseaux informatiques et de la dématérialisation des documents.

Ce sera aussi et surtout l'année de la renégociation du CPOM, retardée d'un an pour cause de COVID, et de mise en place de l'EPRD en 2022. Ce travail nous engage pour plusieurs années et il ne faudrait pas que dans le contexte actuel, notre CPOM soit réalisé dans la précipitation. Nous ferons tout pour que ce ne soit pas le cas.

Côté vie associative,

Plusieurs manifestations importantes ont dû être annulées en 2020 en raison des confinements. Le challenge inter-établissements, le loto, la Journée de Taissy... Seule a été maintenue l'opération Steptember, occasion d'un vrai travail à quatre mains entre les établissements et la Commission Vie Associative.

Toutefois, les circonstances défavorables n'ont pas empêché d'avancer sur plusieurs dossiers de fond.

Tout d'abord la réflexion engagée avec Tréma pour améliorer le service rendu aux usagers. C'est une entreprise de longue haleine qui ne pourra porter ses fruits qu'avec le temps.

Le cadre proposé pour les Conseils de la Vie Sociale va se mettre progressivement en place et permettre de normaliser leur fonctionnement d'un établissement à l'autre et donner plus de sens au CUCS. Les administrateurs délégués devraient y trouver toute leur place et y jouer tout le rôle.

La charte sur les valeurs associatives dont nous parlions depuis longtemps aurait dû prendre forme durant le dernier trimestre de l'année qui vient de se terminer. Le deuxième confinement a stoppé notre élan et il n'est pas à ce jour certain que la reprise des travaux prévue fin janvier soit possible. Ce ne serait que partie remise.

La représentation par notre Association des usagers du système de santé se met également en place. C'est une dimension dans laquelle nous n'étions pas présent jusqu'à maintenant et dont j'espère qu'elle nous permettra à terme de faire que nos proches en situation de handicap hospitalisés soient mieux accueillis dans les structures sanitaires.

La liaison secteur sanitaire/secteur médico-social manque beaucoup de fluidité. Nous poursuivons donc en 2021 les chantiers en cours avec le CHU et l'UFR de Médecine, stages étudiant, patients témoins, contribution à la formation et à la connaissance du handicap par les futurs médecins.

D'une façon plus générale, c'est tout ce qui contribue à l'accès à la santé des personnes en situation de handicap qui doit nous mobiliser dans les années à venir.

Une dernière chose. Nous célébrerons en 2022 le cinquantième anniversaire de l'Association en même temps que nous accueillerons le Congrès national de notre Fédération, Paralyse Cérébrale France. C'est un chantier très important qui sera piloté par Eric Sauloup et Pierre Dubus en lien étroit avec les Commissions concernées.

Voilà pour un point synthétique des projets à venir tant du côté des Etablissements et Services que du Conseil d'Administration et des Commissions.

Comme 2020, 2021 ne sera sûrement pas une année ordinaire,

En effet, les préoccupations sanitaires restent à ce jour très prégnantes et il est difficile d'anticiper ce que sera demain.

Nous verrons aussi le départ d'Eric Sauloup dans le courant du 1^{er} semestre pour une retraite bien méritée et l'arrivée de son successeur.

Le travail ne manquera pas pour les douze mois qui viennent. Mais comme toujours nous saurons y faire face tous ensemble.

A toutes et tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Bien cordialement.

Christian MINET
Président de l'Association d'Aide aux IMC du Nord et de l'Est